



## Recouvrement 20 ans apres suite a saisie d'un vehicule

Par **mamie B**, le 15/09/2008 à 15:28

je viens d'être contacté par un organisme qui me menace de saisie de mes biens et cpte bancaire pour une dette qui remontera à 20 ans, quel recours ai je?

Par **ellaEdanla**, le 15/09/2008 à 15:41

Bonjour mamieB,

consultez ce lien :

[http://www.experatoo.com/abus-de-faiblesses/societe-recouvrement-reclame-dette\\_25166\\_1.htm](http://www.experatoo.com/abus-de-faiblesses/societe-recouvrement-reclame-dette_25166_1.htm)

si vos interrogations demeurent, n'hésitez pas, je reste à votre disposition,

Cordialement.